

Cohésion sociale, territorialité et observation

Introduction

La cohésion sociale est avant tout une affaire de sentiments. Il est toujours possible de trouver un territoire dans lequel la valeur d'un indicateur devrait impliquer une situation sociale catastrophique et où l'on observe le contraire. A contrario, certains territoires ne sont que peu inquiétants au regard de certains chiffres et présentent des tensions sociales fortes.

Cette apparente contradiction résulte d'une médiation oubliée : Celle du chiffre et du sentiment.

Quelle fonction a la médiation du chiffre et du sentiment ?

L'objectivation du sentiment est une première fonction : rendre les vécus dicibles et donc commensurables. Le chiffre est alors la mise en relation des vécus étrangers, la possibilité de relier sans nier les singularités. Le chiffre joue alors le rôle de langage. Encore faut-il qu'il offre la richesse et la performativité de ce dernier. Il doit donc se diviser afin d'offrir un vocabulaire pour dire le vécu et se structurer pour disposer d'une syntaxe conservant sa réalité commune. Ce langage de l'action de la cohésion sociale se doit d'être adapté aux réalités vécues qu'il doit décrire et en même temps il doit être aussi synthétique et accessible pour faciliter son acquisition.

Le chiffre étant l'un des langages des institutions, c'est aussi la possibilité de relier vécus et institutions.

La première fonction de l'observation dans le champ de la cohésion sociale territorialisée est donc de proposer une traduction, à la fois transversale et ascendante.

Le sentiment, le vécu, c'est aussi des habitudes et des valeurs. Des habitudes qui rendent les choses invisibles, des valeurs qui forment et reforment leurs importances respectives. Le chiffre est aussi un moyen d'offrir aux acteurs (élus, professionnels de la politique de la ville, autres professionnels de l'action publique et parapublique, relais d'opinion, habitants) la possibilité de revisiter ces habitudes, de voir ce qu'on ne voyait plus et de réexaminer leur pertinence. C'est donc la possibilité de réfléchir collectivement les valeurs ; c'est-à-dire les importances qui seront accordées aux phénomènes, leur hiérarchisation, leur articulation. Bien sur, les valeurs, variées, des acteurs resteront variées c'est donc surtout l'un des moyens de les réfléchir dans un cadre partagé. En ce sens, c'est un des temps forts de l'actualisation du

contrat social que constituent cette compréhension et cet accord sur les variétés des systèmes de valeurs cohabitants sur les territoires.

Découvrir les nouveautés, les dynamiques inimaginables parfois qui semblent être révélées par les chiffres. Les dynamiques de changement social sont parfois difficiles à sentir et donc à saisir. Il est assez complexe par exemple de saisir par l'expérience seule que la pauvreté qui fut longtemps une protection contre le suicide, devient un de ses facteurs sociaux. Une fois les chiffres correctement mis en scène pour proposer cette mise en lumière, la réappropriation par l'expérience peut venir étayer l'hypothèse en la solidifiant pour la rendre agissable.

Ces éléments sont pour l'instant généraux et s'ils dessinent le contour d'une forme cette dernière n'est pas encore très claire.

Il conviendra donc dans un premier temps de proposer une définition théorique de la cohésion sociale permettant de discerner le cœur des enjeux. Cette dernière se doit d'être partageable de façon transpolitique et transterritoriale dans un cadre démocratique et républicain.

Puis, en concentrant le point de vue sur la forme urbaine de la société moderne, elle permettra de tracer des lignes de forces, discriminantes tant du point de l'analyse que du diagnostic.

Ces éléments repositionneront très précisément l'observation comme une démarche démocratique de contribution à la cohésion sociale territorialisée.

Les conséquences pratiques qui en découlent seront par la suite explorées.

Dans un premier temps il est nécessaire de stabiliser une définition de la cohésion sociale.

La cohésion sociale

La cohésion sociale est un sentiment dynamique. Elle est l'évolution de l'ensemble des perceptions des actions de chacun par autrui et par soi-même. Ces perceptions conditionnent l'évolution de l'autonomie de chacun.

L'autonomie est la maîtrise des normes sociales par chacun.

La maîtrise de normes sociales permet à chacun dans une action d'être aidé par et/ou de ne pas être entravé par l'action d'autrui. C'est une compétence sociale.

Les actions fondamentales d'un sujet individuel mobilisant les compétences sociales :

- Rester en un lieu une certaine durée
- Nouer une relation avec autrui pour une certaine durée
- Déplacer un objet pour une certaine durée
- Comprendre comment conduire une action fondamentale pendant une certaine durée

Corollaires sociaux des ces actions fondamentales :

- Se déplacer entre des lieux pendant une certaine durée
- Se soustraire à une relation avec autrui pendant une certaine durée
- Conserver un objet pendant une certaine durée
- Ne pas respecter la norme pour conduire une action fondamentale pendant une certaine durée

Cohésion sociale et société urbaine

Le domicile

La société urbaine spécifie la forme de la cohésion sociale par ses normes. Caractérisée par une forte densité de population, elle rend centrales les compétences à ne pas être entravé par autrui.

Le domicile y est donc crucial.

La domiciliation de chacun et la qualité de cette domiciliation au regard de la capacité à ne pas être entravé est donc aussi un enjeu de cohésion sociale territorialisable.

Ils définissent par défaut les lieux non domiciliaires.

Deux enjeux forts de la cohésion sociale urbaine sont donc que chacun dispose d'un domicile de qualité et la maîtrise des normes attachées aux lieux non domiciliaires.

Ainsi les taux de population résidants en logements sociaux sont des indicateurs importants de même que les populations éligibles au PLAI mais n'étant pas logés en HLM et enfin les taux de propriétaire tant dans un souci d'analyse des mixité de statut résidentiel que croisé avec des éléments de pauvreté mettant en lumière des parcs privés très dégradés par exemple.

La ressource monétaire, le travail

Toujours dans une logique de minimisation des entraves aux actions fondamentales, disposer d'un domicile comme accéder à d'autres ressources nécessaires à la vie urbaine dépendent de la maîtrise de normes essentiellement transactionnelles de type monétaire. Ces dernières permettent en effet de diminuer les interactions contraintes.

Symétriquement des interactions contraintes par le besoin d'accès à la ressource monétaire se développent : le travail ; les aides sociales ; les dons.

Ces interactions contraintes varient dans leur performance cout/gain. Les couts sont une privation de conduite d'action fondamentale libre pour une certaine durée, la perte d'estime soi, la fatigue, la perte de santé. Toutefois ces interactions contraintes peuvent générer d'autres ressources que monétaire : de l'estime de soi, des actions fondamentales sous des formes impossibles en dehors d'elles (nouer des relations avec certaines personnes, se déplacer en certains lieux, déplacer certains objets, accéder à la compréhension de certaines normes etc ...). Pour simplifier, classons-les par ordre de performances cout/gain : travail, puis aide sociale, puis dons.

Deux autres enjeux forts de la cohésion sociale urbaine sont donc l'accès au travail de qualité et la maîtrise des couts liés aux aides sociales et aux dons.

Les taux de chômage, de type de contrat (CDD, CDI, temps pleins ou partiel, intérim), de classe professionnelles peuvent être de bons appuis afin de construire une problématisation collective de ces enjeux.

Cohésion sociale, inégalités et société urbaine

L'autonomie

La société urbaine est de fait inégalitaire dans les accès possibles à ces enjeux forts.

Pour autant, la cohésion sociale n'est pas directement liée à ces inégalités et à leurs variations mais plutôt sur leur impact quant aux sentiments de chacun pour autrui et pour soi-même.

Les inégalités sont un facteur à prendre en compte pour la cohésion sociale en ce qu'elles nécessitent des régulations sociales. Les inégalités sont a minima des différences, par conséquent elles nécessitent des traductions pour que ceux qui sont ainsi différents puissent malgré tout développer des normes communes. A certains égards, une réduction mal conduite des inégalités sur certains éléments impactant négativement l'autonomie des acteurs et donc leur maîtrise des normes communes peut tout autant nuire à la cohésion sociale qu'un accroissement de ces dernières.

Les inégalités sont une clef d'entrée dans la cohésion sociale urbaine lorsqu'elles affectent l'autonomie. Ainsi est-on conduit à distinguer trois types de fragilisation de la cohésion sociale : la faible autonomie en soi, les inégalités d'état qui diminuent l'autonomie et les inégalités de compétences qui empêchent l'autonomisation.

La faible autonomie en soi

La perte d'autonomie en soi est le moindre accès aux actions fondamentales. C'est le cas du handicap lorsque les situations proposées par le jeu de normes de la société urbaine nécessitent des ressources dont le handicap prive.

C'est aussi le cas des migrants et ce à deux titres. En premier lieu, les compétences sociales acquises dans la société d'origine sont plus au moins transposables dans la société d'arrivée diminuant ainsi les ressources de l'immigrant et donc son autonomie (langage, diplômes, maîtrise des normes comportementales des lieux non domiciliaires etc.). Il y a aussi dans certains cas le non accès au débat public concourant à la définition ou, lorsque tel est le cas, à la délibération des éléments qui vont contribuer à constituer des normes sociales, diminuant ainsi mécaniquement la maîtrise qu'il peut en avoir.

Le vieillissement peut occasionner des phénomènes analogues aux deux cas précédents.

Les meilleurs experts de ces faibles autonomies sont ces personnes et ceux qui les connaissent. Ainsi si cette liste, dépendant par ailleurs des normes mouvantes de la société urbaine, ne peut et ne doit être close mais n'est actualisable que par l'échange avec ces personnes.

Les taux d'allocataires adultes handicapés ainsi que la part de population immigrée (histoire moyenne) ou étrangère (histoire récente) peuvent être de bons leviers de problématisation collective.

Les inégalités d'état et l'autonomie

Des inégalités de fait existent dans l'accès au domicile, puis dans sa qualité. Elles conditionnent bien sûr très concrètement l'autonomie des personnes en déterminant leur ressource à travers la qualité du repos, la maîtrise d'un univers personnel sécurisant pour tous les occupants du domicile et l'extension de l'image de soi que constitue le domicile.

Il en est de même dans l'accès aux ressources monétaires.

La pauvreté produit plusieurs types d'atteinte à l'autonomie, la première étant l'accès à un domicile puis la qualité de ce dernier. Puis vient la question de l'arbitrage, du choix. En dessous de certains seuils de revenus et en relation avec les normes que porte la personne plus aucun choix n'est possible. Ce qui est une des définitions de la perte d'autonomie. De plus l'accès à certains biens dont la valeur symbolique est socialement susceptible de contribuer à l'estime de soi est quasiment impossible (quoique certaines personnes y parviennent au prix d'efforts très importants et d'innovations sociales). Enfin vient la question de la nature de la provenance de la ressource monétaire. L'aide sociale ne s'effectue pas dans une transaction classique. Elle expose le bénéficiaire à un contrôle social poussé qui par nature lui-même est

privateur d'autonomie en l'état actuel des sociétés urbaines. Elle se double de surcroît d'un niveau de ressource monétaire empêchant l'arbitrage. En dernier lieu, la capacité à conserver durablement l'estime de soi dans un rapport de don est assez rarement maîtrisée. En effet, elle sous-entend la capacité à transformer une relation de dépendance fondamentale en relation d'égalité.

A cet égard de indicateurs doivent permettre une approche fine des éléments de dépendance aux aides tout en stratifiant de façon très détaillée ces faibles accès au revenu autonome. Le premier décile de revenu par unité de consommation, de part sa nature variable permet une finesse d'entrée que le seuil fixe de la CMUC ne permet pas de mettre en valeur, en particulier sur les caractéristiques spécifiques de la territorialisation de la pauvreté.

On retrouvera des termes différents dans l'expression des problématiques liées au travail. Avant tout les questions de pauvreté et de travail ne s'excluent pas. Le cumul des problématiques est possible. Toutefois le travail apporte son lot de particularités : dans le fait d'y avoir accès pour commencer ; puis dans la stabilité de ce mode d'accès (stages, missions d'intérim, temps partiels ou complet, durée déterminée ou non, espérance de vie de l'établissement, du secteur d'activité, de la fonction occupée, etc.) et enfin dans son rapport cout bénéfice. Un travail épuisant prive d'autonomie sauf s'il apporte des gains complémentaires (construction de réseaux relationnels, valorisation de soi, capitalisation de compétences) aux gains monétaires et que ces derniers sont suffisants pour échapper aux contraintes de la pauvreté. Une imprévisibilité du rythme de travail envahit de fait l'espace d'autonomie personnel.

Les inégalités de compétences qui empêchent l'autonomisation

L'une des principales causes de fragilisation de la cohésion sociale est la perception par soi ou par les autres de l'impossibilité de gagner en autonomisation. C'est l'incapacité prêtée ou vécue à acquérir les normes sociales nécessaires aux enjeux forts de la société urbaine et aux actions fondamentales.

La compétence à se domicilier en est le premier point. Le niveau d'exigence social ne cesse d'augmenter et ce pas uniquement en matière monétaire. Elle conduit à des retours en arrière dans une carrière d'autonomisation. De plus en plus fréquemment le recours au don est nécessaire, pas immédiatement monétaire mais indirectement à travers les cautions par exemple. De plus, les normes sociales d'acceptation des prêts et des baux se voient de plus en plus contraignantes y compris sur des points sur lesquels les personnes ont très peu de prise (configuration du ménage, patronyme, hexis corporelles stigmatisantes parfois même mutuellement -niveau de langage, accents, vêtements, postures, etc.-, stabilité du revenu, etc.). La compétence à accéder à un domicile de qualité cette fois-ci que ce soit de pleine propriété ou de location est une démultiplication de la gestion de ces entraves, s'amplifiant en période pénurie, que la seule dimension monétaire ne suffit pas toujours à dépasser dans le même temps ou cette dernière, de toute façon, augmente.

La compétence à accéder au travail subit à peu près les mêmes radicalisations d'exigence quant à l'hexis corporelle (souvent nommée « savoir être » dans le monde du recrutement) auxquels s'ajoutent les conditions de diplôme et d'expérience.

Les seules marges de manœuvre restant aux personnes étant en état d'exclusion du travail reste au niveau le plus « simple » le diplôme et dans une mesure beaucoup plus ardue la modification de leur hexis corporelle ce qui sous-entend des compétences que peu de personnes des sociétés urbaines maîtrise et affecte l'identité des personnes.

A cet égard un puissant outil de problématisation peut être développé à partir des classiques indicateurs que sont : le taux de population sans aucun diplôme et la part des ouvriers dans la population active ainsi que leur influence en termes de composition de la population des ménages.

La compétence à accéder, rester, circuler conformément aux normes attachées à ces espaces par les personnes détentrices de ces compétences manquantes dans les espaces non domiciliaires et tout particulièrement publics vient parachever un édifice de l'empêchement d'autonomisation par la réduction des interactions possibles avec d'autres personnes, détentrices de ces compétences, et susceptibles de les laisser paraître afin de permettre des familiarisations préalables nécessaires à leur compréhension et donc à leur maîtrise.

Mixité sociale et autonomisation

Cette réduction des lieux de croisement et donc de fréquentation peu s'observer aussi dans les lieux de socialisation institutionnelle comme les écoles par des mixités sociales trop faibles et dont l'affaiblissement est susceptible de croître avec le cycle de scolarité jusqu'à des disjonctions quasi complète au niveau du Lycée. Ceci conduisant à des calibrages d'actions publics qui, s'ils sont possibles, n'ont pas encore été trouvés afin de permettre une socialisation scolaire susceptible de transmettre l'intégralité des compétences sociales acquises par d'autres dans plusieurs univers de socialisation allant de la famille aux espaces publics en passant par le réseau de sociabilité.

Ici des indicateurs tels que le taux de scolarisation des 11-17 ans mais aussi des 3-5 ans a de bonnes chances d'être fécond dans la qualité des échanges sur cet axe problématique. Quitte à le compléter avec les orientations en Lycée professionnel en fin de troisième ou encore avec les résultats au Brevet en fin de Collège. Ceci est encore approfondissable avec le taux d'actifs dans la tranche 15-24 ans et le taux de chômage sexué sur cette tranche d'âge

Cette tâche sera d'autant plus ardue pour l'institution scolaire et les autres acteurs publics que l'espace de socialisation familiale sera hors des normes actuelles des sociétés urbaines. Ou encore que les voisinages de ces familles empêchent là aussi des croisements et des fréquentations susceptibles soit d'affaiblir la stigmatisation soit d'augmenter l'accès aux compétences sociales normativement fonctionnelles.

Les derniers éléments qui viennent d'être cités montrent à quel point les empêchements à l'autonomisation, y compris transgénérationnelle, ont une nature territoriale forte. Mixité sociale d'habitation des espaces urbains et mixité fonctionnelle de ces derniers sont autant de ressources nécessaires dont il faut connaître la présence et ou le risque d'absence.

Les indicateurs leviers de cet axe de problématisation peuvent par exemple être : le taux de population diplômés du supérieur supérieur à Bac +2 ; la part des catégories professionnelle cadres supérieurs et professions intellectuelle.

Ce qui est aussi explorable avec par exemple nombre de salariés exerçant leur travail sur le territoire rapporté à la population y résidant.

Autonomisation, connaissance par l'observation et cohésion sociale

Fonction de l'observation en termes de cohésion sociale

Mais cette connaissance doit rester au service de la résorption de la fragilisation de la cohésion sociale. Par conséquent, elle ne peut être seulement un outil de distribution mécanique de la ressource publique. En effet, les normes sociales associées à l'accès à ces ressources n'en seront pas affectées voire, elles le seront négativement. Cette connaissance doit donc servir une capacité collective à retravailler les normes sociales en question. Elle doit donc être une ressource de médiation.

Les compétences sociales à connaître les raisons d'une faible autonomisation sont en cause : il faut les renforcer pour tous les acteurs concernés : bénéficiaires des normes en l'état, populations fragilisées par ces dernières, personnes morales associatives et/ou économique du territoire d'action (comprenant mais donc ne pouvant se restreindre aux territoires fragilisés), acteurs publics techniciens et élus.

Une capacité à expertiser les zones de fragilité ne pouvant se communiquer que sous le régime de l'autorité fut-elle technique ne ferai que renforcer les pertes d'autonomie des populations fragilisée et les étendraient aux autres acteurs.

Si le besoin de connaissance est donc un levier de renforcement de la cohésion sociale, tout particulièrement dans sa dimension fondamentale à savoir le territoire, elle doit revêtir une forme spécifique.

Les formes de l'observation opérationnelle

La connaissance doit permettre des médiations, en particulier être un levier de mixités sociales. Elle doit permettre à chaque acteur de rendre leur perception, leur sentiment social, commensurable aux autres c'est-à-dire dicible et compréhensible. A cette fin elle doit respecter quelques règles :

1. La connaissance doit articuler tous les territoires et ne pas en distinguer certains a priori ;
2. La connaissance doit prendre une forme minimisant les compétences sociales nécessaire à son usage ;
3. La connaissance doit permettre l'expression des sentiments sociaux et permettre leur commensurabilité ;
4. La connaissance doit être un bien public transparent afin par nature de ne pas être un point de blocage de l'autonomisation.

La connaissance doit articuler tous les territoires et ne pas en distinguer certains a priori

Par exemple sur les données territorialisées, cela sous-entend que l'intégralité de la maille territoriale soit explorable. Pour l'instant cela peut se traduire par le traitement de l'intégralité des IRIS d'une Ville ou d'une agglomération.

La connaissance doit prendre une forme minimisant les compétences sociales nécessaire à son usage

Cela a pour conséquence directe de minimiser les conversions de données en indicateurs de la réalité. Les données sont déjà des agrégations complexes de traces matérielles. On privilégiera ainsi les données brutes et les taux simples. Les catégories devront être des éléments de base des compétences sociales. Toute donnée de synthèse est donc a priori bannie, y compris les

moyennes. Ces dernières montrent le danger qu'il y a à commencer à effectuer du traitement élaboré, même basique pour un statisticien, des données brutes et des taux de base. Rapidement il faudra les compléter des valeurs extrêmes, puis inéluctablement de l'écart type etc... Les indicateurs de synthèse incarnent l'extrême de la déposssession du sens ; leur interprétation étant parfois même ardue pour des techniciens du métier.

De plus ces modalités de traitement ont souvent été élaborées afin d'éviter aux statisticiens de faire erreur dans l'interprétation d'une donnée. Les données dont nous parlons parlent de sentiments, le plus simple est donc d'associer ceux qui éprouvent ces sentiments à l'interprétation des données et d'ainsi substituer un dispositif social à un dispositif technique. La composition des données doit donc être pensée pour servir le commentaire de ceux dont elles parlent sur les sujets concernés.

Il faut donc rechercher dans les outils statistiques ceux qui sont les plus proches des compétences sociales communes. Le chemin est vite fait. En effet, depuis plusieurs années les statisticiens appellent à privilégier la médiane à la moyenne. Il se trouve que la médiane et les autres quantiles sont très rapidement maîtrisables par des néophytes.

Puis la question de l'analyse multivariée se pose en raison de la nature plurifactorielle de la cohésion sociale territorialisée. Le sens de la coprésence de facteurs sur un territoire n'est plus un souci statistique : ceux sont les acteurs qui produiront les liaisons via leur vécu.

Reste la manifestation concrète, partageable, visuelle donc de cette plurifactorialité. Une bonne piste est la cartographie dynamique de superposition de quantiles. Ou encore la mise en parallèle de graphique (courbes, histogrammes) rendant visuel le comparatisme de structures.

La connaissance doit permettre l'expression des sentiments sociaux et leur commensurabilité

Si un travail préalable de recensement des données doit être réalisé, et si une pré analyse est indispensable, il est nécessaire de repartager la signification des données. La recherche et l'ajout ou la soustraction de données doit encore être possible. Seul un noyau stabilisé doit être conservé afin de rendre possible la médiation interterritoriale et institutionnelle.

Cette étape passée, les seuils ne doivent pas être déterminant et si les quantiles sont de bons points de départ les participants doivent pouvoir construire ces seuils pour matérialiser et partager les points de ruptures sociaux vécus.

Les dispositifs d'animation font tout autant partie du dispositif d'observation en tant que levier de cohésion sociale que le traitement de donnée.

La connaissance doit être un bien public transparent afin par nature de ne pas être un point de blocage de l'autonomisation

Toute la chaîne de travail doit faire l'objet d'une publicité.

La protection des personnes conduit déjà à rendre inaccessible certaines étapes de production du recensement par exemple. La nouvelle modalité, par sondage annuel de 8%, rend aussi les données de base de nature composite par nature. Il est donc impératif de ne pas en rajouter.

Toutes les opérations doivent être reproductibles publiquement. Toutes les sources doivent être publiques. En effet, lorsque l'espace de médiation constitué par l'observation verra inéluctablement la manifestation de tensions, la réelle opérationnalité du dispositif d'observation s'évaluera à l'aune d'une question simple : conduit-il aux dépassements des rapports de conflictualité polémique en controverses démocratiques ou offre-t'il la prise à la cessation de la médiation ? Chaque point d'obscurité, aussi fondé soit-il techniquement sera un prétexte à la défiance fragilisant le dispositif et le conduisant à l'échec.

En ce sens un dictionnaire des objets de collecte des traces sociales doit être systématiquement mis à disposition des participants à l'observation : le questionnaire du recensement, la feuille d'impôt des sources fiscales, le formulaire des DADS, etc...

Toute source n'offrant pas cette possibilité sera donc écartée. Le bénéfice apparent qu'elle pourrait apporter n'intéressant que ceux qui n'ont pas les expériences des situations représentées par les données d'une part et en fait réduit les connaissances partageables et leur fonction médiatrice en termes de cohésion sociale territorialisée.

Par ailleurs, Il n'est pas question de faire fi des ressources que constituent les institutions publiques dans ces enjeux de développement démocratique.

Les institutions publics et le développement : les enjeux de transversalité et de partenariat

Ces institutions sont fréquemment développées par des logiques de politiques publiques thématiques, qu'elles soient déconcentrées, décentralisées ou non.

Le développement de la cohésion sociale appelle toujours un renforcement de la transversalité de l'action publique afin d'en renforcer l'efficacité et les synergies, en particulier territorialement. Le fameux « mode projet » inhérent à ces stratégies d'action publique s'appuie donc sur phase amont de construction des partenariats inter institutionnels, avec très fréquemment une étape de diagnostic partagé. L'observation y joue donc une fonction ressource d'alimentation de l'étape initiale et parfois, quand la logique de projet de développement en est à cette étape, aux ajustements de pilotage en alimentant les étapes d'évaluation.

Or toutes les règles à respecter pour faire de l'observation une ressource opérationnelle de renforcement de l'autonomie de tous, tournée vers une volonté de capacitation citoyenne par la participation, sont des éléments utiles à la construction des partenariats inter institutionnels.

Cette logique participative est par essence partenariale, la réciproque n'étant pas toujours vraie. En effet, les accords inter institutionnels peuvent prendre de nombreuses formes et certaines amplifient les compétences expertes nécessaires pour la participation aux échanges et donc favorise plus l'hétéronomie que l'autonomie pour les acteurs non institutionnels.

Une observation opérationnelle de renforcement de la cohésion sociale territoriale par l'autonomisation de tous les acteurs a donc une nature qui la rend pleinement intégrable dans des logiques projets s'appuyant sur du partenariat interinstitutionnel : le participatif est par essence partenarial.

L'activité d'observation étant problématisée au regard des enjeux de renforcement de la cohésion sociale territorialisée et étant articulé aux modes techniques de conduite de projet en particulier sur la mobilisation des institutions publiques, il est maintenant possible de proposer un répertoire source de données, susceptibles d'être converti par les acteurs en indicateurs.

Les données et les indicateurs

Avant tout la question des mailles territoriales se posent.

Il manque un élément crucial pour autonomiser les équipes MOUS dans leurs ressources : l'automatisation de la relation entre la maille IRIS et la maille CUCS. Deux démarches peuvent régler le problème.

Une demande a minima :

Il serait possible que chaque IRIS soit coté de la manière suivante :

0 aucune relation avec le CUCS ;

1 est en partie en CUCS ;

2 contient l'intégralité d'un territoire CUCS mais est plus grand que ce territoire

3 est intégralement en CUCS.

Auquel l'identifiant du territoire CUCS correspondant serait associé.

A maxima il faudrait tout simplement la production de toutes les données géocodées par l'INSEE sorties en maille IRIS sorties parallèlement en maille CUCS. Évidemment certains territoires CUCS seront trop petits et les données ne seront pas disponibles, mais c'est déjà le cas pour certaines sources en maille IRIS (la source fiscale par exemple).

Dans ce cas de figure la France utiliserai deux mailles : l'une d'étude pérenne dans le temps (règle de fractionnement et regroupement des IRIS) et l'autre de priorité publique territorialisée, l'une et l'autre articulée afin d'être toujours interrogeables.

Cela semble une bonne alternative à une logique apparemment plus séduisante « techniquement » : le carroyage.

En effet le carroyage va lisser non seulement cartographiquement mais aussi politiquement les données : il n'ya aura plus d'autonomie possibles des collectivités, l'état gardera mécaniquement un monopole sur l'expertise d'observation en raison des enjeux de secret statistique, de ressources humaines et de matériel physique et logiciel de traitement. D'autre part, cette forme de représentation empêche l'analyse plurifactorielle qui nous est chère et oblige à la production d'indicateurs de synthèses qui se substituent à l'expertise du vécu nécessaire à la prise en compte de plusieurs facteurs dans un diagnostic par exemple. Enfin ce carroyage « spatiale » les « lieux », les histoires, les identités locales, les périmètres politiques et administratifs, apparaissent non plus comme les constituants de la réalité mais comme des couches annexes superposables sur La réalité statistique, c'est sémiologiquement et politiquement assez problématique, malgré toutes les bonnes intentions qui peuvent être affichées.

Ensuite au niveau des « contenus », il est possible d'entamer un travail fructueux avec les données transformées en indicateur suivant :

Les indicateurs noyau dur	Fragilité logement	Fragilité pauvreté	Fragilité travail	Ressources d'autonomisation	Sens possible de l'indicateur
Taux de population minimal sous critères fiscaux PLAI et non logée en HLM	1	1			Risque logement
Part de la population des ménages de référence ouvrière		1	1		Fragilité d'accès aux normes d'accès au travail
1er Décile de revenu		1		1	Risque

Note de travail observation V5

					pauvreté
Part des familles monoparentales		1			Risque d'accès aux ressources monétaires et d'autonomisation
Le nombre de personne				1	Rendre les territoires commensurables
Part des sans diplômes			1	1	Faible maîtrise des compétences sociales d'accès au travail et aux ressources publiques
Part des diplômés supérieurs à Bac+2				1	Ressources indirectement disponibles sur le territoire
Part de la population des ménages intellectuels et cadres supérieurs					Ressources indirectement disponibles sur le territoire
Chômage			1	1	Risque travail
Part des Intérimaires et CDD			1	1	Travail de basse qualité en termes d'autonomisation
Part des Temps partiels			1	1	Travail de basse qualité en termes d'autonomisation
Rapport population salariée sur le territoire/habitants				1	Mixité fonctionnelle
Part de population AAH et EEH				1	Risque d'accès à l'autonomisation
Part des immigrés				1	Risque d'autonomie histoire moyenne
Part des enfants 6-17 scolarisés			1	1	Mobilisation des socialisations scolaires par les jeunes
Part des actifs 18-24 ans			1	1	Autonomisation sur le travail par le diplôme
Part des familles de quatre enfants et plus				1	Risque de d'autonomisation

Part des personnes vivant seule					Risque d'accès aux ressources monétaires et d'autonomisation
Taux de rotations des ménages dans les logements moins de 5 ans					Rendre les territoires commensurables
Part des moins de 15 ans					Rendre les territoires commensurables

Ce en s'appuyant sur les suivantes qui respectent toutes les critères énoncés :

Les données

source Document

A l'IRIS et aux CUCS

le nombre de personnes	RP	Questionnaire RP
le nombre de personnes des ménages et des communautés	RP	Questionnaire RP
la structure d'âge en tranches de 15 ans et plus	RP	Questionnaire RP
la structure des diplômés	RP	Questionnaire RP
la distribution en PCS y compris inactifs de la population des ménages	RP	Questionnaire RP
la distribution du chômage par âge et genre	RP	Questionnaire RP
La distribution des contrats de travail par temps pleins, partiels, CDI, CDD intérim et stages	RP	Questionnaire RP
La structure des ménages et les types de familles	RP	Questionnaire RP
La population fiscale en personnes	SF	Déclaration d'impôts
La structure de la population fiscale par UC en déciles	SF	Déclaration d'impôts
Le nombre de locataires et de propriétaires	RP	Questionnaire RP
Les logements par tranches de surfaces et nombre de pièces	RP	Questionnaire RP
Le nombre de locataires en HLM	RP	Questionnaire RP
La population couverte en CMUC	CNAM	Formulaire de demande CMUC
La distribution Français, Immigrés, Étrangers	RP	Questionnaire RP
La population scolarisée par âge	RP	Questionnaire RP
La population bénéficiaire de l'AAH et idéalement de AEEH	CNAF	Formulaires de demande AAH EEH
La population salariée au lieu de travail	CLAP	DADS

La mise en perspective nationale des travaux qui seront produits localement pourra s'appuyer sur des documents de synthèse et d'analyse existant, on pensera en premier lieu à :

Au niveau national

Les éléments d'inégalités sociales	INSEE	Portait social de la France
La situation des ZUS et CUCS	ONZUS	Rapport annuel
Les migrants	INED/INSEE	Trajectoires et origines

Certains indicateurs complémentaires risquent d'être rapidement mobilisés par certains territoires :

Exemples d'enrichissement possibles des indicateurs au fil du processus de travail

Note de travail observation V5

Distribution des indicateurs noyau dur par genres et/ou âges

Le nombre de personne des communautés

Chômage des 18-24

Taux de couverture CMUC

Taux de population en HLM

Taux de population propriétaires

Part des étrangers

Part des enfants 2-5 scolarisés

Part de la population disposant d'une voiture

Part des populations en domiciles collectifs
Affaiblissement transgénérationnelle et annonce
de faible autonomie

Arbitrabilité des ressources traitée socialement

Mixité sociale et fonctionnelle

Risque logement couplé aux indicateurs de
pauvreté

Risque d'autonomie histoire récente

Mobilisation des socialisations scolaires par les
parents

Autonomisation

Il sera possible de « piocher » dans un ensemble données issues du RP, de la CNAM, CNAF, SF, BPE, CLAP pour compléter à la demande des acteurs dans le cadre des processus de travail encore au-delà (travail réalisé par le groupe dédié IRDSU) :

Des données population via le RP avec les évolutions depuis 1990 afin d'affiner la commensurabilité des territoires

Population par sexe

0/5

6/17

18/29

30/59

60/74

75 et +

Delta population

Part des nouveaux arrivants communaux au sein du quartier par séquences d'annuité plus fine que les 5 années

Structure détaillées des ménages

Couples sans enfant

Couples avec enfant

Ménages avec trois enfants ou plus

Nombre de personnes par ménage

Des données emploi via l'URSSAF, pôle emploi, INSEE

Population active

Population active par sexe

15/24 ans, nombre et les taux d'activité

25/54

55 et +

Indice de chômage (2006-2008) : pôle emploi rapporté à la population active de référence (source IRIS 2006-2008), par sexe et âge

Part des ouvriers et employés : nombre et taux par sexe

Part des salariés étrangers DADS/salariés DADS

Part des CDI et sans limitation de durée

Part des 15/17 ans non scolarisés

Part des non scolarisés sans diplôme par sexe et âges

Part des bac+2 et + par sexe

Part des diplômés bac+2 et + parmi les DEFM (nombre)

Des données revenus complémentaires via la DGI, la CAF et la CPAM

Note de travail observation V5

Le revenu médian par UC

Taux de couverture CAF

Nombre d'allocataires RSA socle

Nombre d'allocataires dépendants à 50%

Des données équipements, via la BPE comme le nombre de commerces de proximité au regard des personnes de plus de 75 ans

Nombre de logements

Nombre de résidences principales

Nombre de logements vacants

Nombre de locataires

Nombre de propriétaires

Nombre de logements collectifs

Nombre de logements avant 75

Nombre de logements depuis 1999

Les logements d'une ou deux pièces

Nombre d'allocataires aide au logement